



Ligue de Natation de la Réunion

Compte rendu du conseil d'administration du mercredi 28 juin 2017

La réunion a lieu au siège de la Ligue régionale de natation à la maison régionale des sports, 1 route de la Digue - 97490 Sainte-Clotilde

Ordre du jour

- 1 - Homologation du dernier PV
- 2 - Point sur la saison sportive 2016/2017
- 3 - Point sur la préparation meeting
- 4 - Questions diverses

Présents

ARNAUD Frédéric, BARDIN Jean-Pierre, BENKHALFALLA Mouaffak, DERVILLIER Dominique, DIJOUX Patrick, FAUBOURG Guilène, FERDINUS Cyril, PAUSE David

Excusés

BENHAMLA Mahdia (procuration à Guilène), CODEVELLE Julien, DALLEAU Méry-Line, FONTAINE Henri (procuration à Dominique), SATRE Frédéric, SALEDY Hugues

Absents

LE GOFF Antoine

Invité

SCHOTT Franck, DTR

La présidente ouvre la séance à 18 heures 30.

1 - Homologation du dernier PV

Le PV est homologué à l'unanimité.

2 - Point sur la saison sportive 2016/2017

RAPPORTS ETR :

1 - Nat. Synchro

Belle saison avec de très beaux résultats : un titre de championne de France N2 Jeunes en duo. Le CA félicite les nageuses et leur coach pour leurs résultats.

L'ETR décide de responsabiliser plus les juges en examens.

Le calendrier de la prochaine saison n'est pas définitif car dans l'attente de plusieurs dates de compétitions nationales.

Pas de gala de natation synchronisée au meeting de cette année, ce projet est porté chaque année par Marie TAVENARD, elle souhaite partir en vacances et personne pour prendre la suite.

Plus d'informations dans le compte rendu sur le site de la ligue.

2 - Natation

Une réunion ETR a eu lieu sur les championnats pour préparer la saison.

Le calendrier favorise des dynamiques d'équipes et individuelles (duels meet clubs + challenge), afin de favoriser la préparation aux échéances majeures.

Une augmentation des compétitions sur l'ensemble de la saison.

Le Natathlon a été lourd cette saison c'est pourquoi on part vers une évolution des plots du natathlon Jeunes sur la base de 3 réunions par plot, du coup le natathlon avenir sera sur un autre week-end.

Concernant le PASS'COMPETITION : il y aura 3 sessions et elles seront régionales, avec des officiels comme pour une compétition.

Les résultats seront envoyés au club et non plus donner directement.

3 - Actions

Dérogation :

Pour les qualifications aux nationaux, les nageurs des DOM-TOM n'auront plus à être classés, il suffira de faire les temps de la grille nationale pour les différents championnats.

Projet :

Amener une sélection régionale sur un championnat jeune ou open en Afrique du sud.

Déplacement qui a un coût assez important, voir comment financer cette action ligue / club/parent.

Il faudra établir le programme des regroupements régionaux 2017-2018.

Mutualisation des moyens :

Mise en place d'un collectif régionaux pour les nationaux

Une action : Déplacement aux différents championnats de France.

Une subvention sera demandée par la ligue afin de financer ces championnats à la Région, au Département.

Toutes les démarches seront effectuées par la Ligue (réservation Hôtel, billet d'avion, etc....) ce qui implique de partir à la même période et d'être logé tous ensemble !!!

L'action sera mise en place pour la saison prochaine.

Calendrier étant validé par ETR, le CA valide le calendrier. Il sera envoyé aux clubs afin qu'ils se positionnent sur les compétitions.

Plus d'informations dans le compte rendu sur le site de la ligue.

RECOMPENSE FIN DE SAISON NAGEURS A L'HONNEUR :

Reconduction de la même formule que l'année dernière

DOTATIONS DES QUALIFIES AUX NATIONAUX :

Petit soucis incompréhension entre ARENA et la Ligue au sujet des commandes, il manque toujours quelque chose et se pose le problème de la représentation d'ARENA.

Si on arrive à conclure : un cadeau ou un bon d'achat.

PROPOSITION DE CARTON « FELICITATIONS" :

Un carton de félicitation sera envoyé aux nageurs sur les podiums.

PUBLICATION DES RESULTATS SUR LE SITE :

Depuis le départ de Marc, très peu de news concernant la natation et ses résultats, personne n'avait pris le poste laissé libre.

Depuis fin juin de nouveau on a quelqu'un pour s'en occuper.

3 - Point préparation meeting

Point partenaires et organisation

Air austral : reconduit les mêmes conditions que les autres années

Mairie de St Denis : 20 000 €

Avis : uniquement un prix préférentiel

Hélilagon : même chose que Avis

Arena : on espère toujours les dotations podiums et cadeau des Jeunes

Hébergement : Le Best Western est plus avantageux que le Tulip'inn, au niveau des prestations et de la localisation (plus près du barchois plus touristique).

Uriage : reconduction

Sono et gradins : ok

Hébergement Archipel pour le 30 pré-réservation faite

Les gradins existants seront couverts définitivement, en revanche, côté public, ne sera pas couvert pour cette édition du MOI.

Les plots : subvention de la région accordée (20 000 € cette année le reste l'année prochaine)

Lignes d'eau de compétition : achat Mairie. Il serait souhaitable qu'elles ne servent que pour les compétitions régionales.

Prévoir des parasols supplémentaires, il en faudrait au minimum 16 parasols (SWIN RUN)

Voir avec DECATHLON pour achat de ponchos de pluie.

Prévoir le gardiennage du parking pendant la compétition afin d'éviter la casse des véhicules.

Mouaffak propose de voir avec les écoles de commerce pour aider à l'organisation.

4 - Divers

Demande du SMAC

Après discussion et au vu de la précédente demande du CNSP, qui n'a pas acceptée, on ne peut favoriser un autre club par rapport à un autre, d'autant plus que la ligue ne possède à la date d'aujourd'hui cette somme.

Le SMAC est un club qui ne licencie pas tous ses adhérents :

2012 : 900 adhérents seulement 67 licenciés

2016 : 300 adhérents seulement 42 licenciés

Il est rappelé que la ligue n'a ni vocation ni les moyens de financer les clubs.

La demande n'est pas acceptée par les membres présents ou représentés à l'exception d'une abstention.

Fermeture de fin de saison de la ligue

Accord pour la fermeture, reste à définir la période avec la responsable administrative.

Néanmoins, pendant la fermeture, la ligue reste joignable par mail.

Médecin ligue : suivi Section Sportive Scolaire

Il est prévu qu'un médecin suive les sportifs dans le cadre de la section sportive.
Deux membres du CA se charge de contacter des médecins pour la saison prochaine.

Indemnités des intervenants :

Pas de subvention de la FFN dans le cadre du PCP pour le moment, les dossiers sont en attente.
On régularisera sur les 4/5 mois du début de l'année et on attendra pour la saison prochaine pour renouveler ou pas cette indemnisation.

Double licence mauricienne/française :

Licence de nageurs mauriciens à la Réunion : courrier de Maurice concernant la double licence française et mauricienne.

La FMN nous demande de ne pas autoriser les nageurs mauriciens de nager sous les couleurs d'un club réunionnais faisant allusion à l'article 19.4 de la FFN.

Réponse à apporter :

- la double licence dans deux fédérations nationales est autorisée par le règlement de la FINA. Donc il est possible d'avoir une licence à la FFN et à la FMN

- la règle interdisant la double licence FFN existe bien mais des cas particuliers le permettent (différentes disciplines), en outre il s'agit d'une règle FFN pour double licence au sein de sa propre fédération ce qui n'est pas le cas dans cette situation.

On ne peut pas interdire à un nageur d'où qu'il soit de se licencier dans un club de la FFN s'il n'a pas déjà une licence FFN, et s'il en a déjà une sauf pour une autre discipline.

En revanche, pour tout nageur mauricien non licencié à la FFN nous devons respecter la procédure de la FMN c'est à dire si seulement autorisation de cette dernière.

C'est à la FMN d'instaurer la règle d'exception de licence chez elle, et de nous en faire part pour information afin que nous puissions être vigilant le cas échéant car la règle FINA et FFN ne nous interdit pas de licencier des nageurs étrangers ayant déjà une licence dans un autre pays.

Date de l'AG 2017 :

Le vendredi 20 Octobre 2017 à 18 H.

Récompenses fédérales :

Accord pour la liste proposée, transmise à Caroline pour envoyer à la FFN

Divers :

L'état des lieux de la piscine du chaudron de plus en plus déplorable lors des compétitions régionales.

Mouaffak se pose la question, au vu des difficultés financières rencontrées par les clubs (St Pierre, le SMAC) s'il n'est pas envisageable de créer un fond d'aide exceptionnelle pour la solidarité entre clubs.

Fin de la réunion 21H25.

La Présidente,

Guilène FAUBOURG